



Rejoignez l'Association des Avenues de Compiègne !

Compiègne s'est développée, entre rivière et forêt, grâce aux séjours des quatre dynasties de rois et d'empereurs qui en ont fait une résidence de Cour et de chasse. La ville – enserrée dans ses remparts – et le château furent longtemps séparés de la forêt par une plaine cultivée (la plaine de Compiègne).

Le Grand Projet commandé par Louis XV au milieu du XVIII^e siècle à Ange Jacques Gabriel, Premier architecte du roi, lui donna sa physionomie actuelle : désormais, le nouveau château serait relié à la forêt par un réseau d'avenues.

« Ces vastes et superbes avenues composées de quatre rangées d'ormeaux (aujourd'hui des tilleuls), (forment) une patte d'oie à côté de la façade du château. (...) Chacune a cent pieds de largeur, y compris deux contrallées qui ont chacune vingt cinq pieds. Elles conduisent à la forêt par différentes directions. » (Gaspard Escuyer)

Propriété de l'État, les Avenues de Compiègne furent cédées à la Ville et classées monuments historiques en 1933 et 1934. Le domaine entier du château – constructions, vestiges, avenues, et site – devait être classé à son tour le 24 octobre 1994.

L'Association des Avenues s'est fixé trois objectifs :

- Faire connaître le prestigieux patrimoine des Avenues et du quartier des Avenues.
- Veiller au maintien de l'intégrité du Grand Projet de Gabriel, et récompenser par un prix – le prix des Avenues, décerné chaque année depuis 2015 – les réalisations heureuses qui valorisent les Avenues.
- Être un lieu de convivialité : *garden parties*, conférences, site internet cherchent à resserrer les liens entre ses membres.

L'Association des Avenues de Compiègne se voue à la défense et à l'illustration de ce fleuron du patrimoine compiégeois et français – quintessence et symbole de notre ville. Pour le défendre, rejoignez l'Association des Avenues de Compiègne !

Pour adhérer à l'association, remplissez et envoyez ce bulletin accompagné d'un chèque

15 € 20 € (membre actif) à partir de 30 € (membre bienfaiteur)

Nom Prénom

Adresse

Tél. Mail

Chèque à l'ordre de : l'Association des Avenues de Compiègne
9, rue Hurtebise 60200 Compiègne • association@lesavenuesdecompiègne.fr
www.lesavenuesdecompiègne.fr